

Actuel
cidj

ajouter un encadré sur le
métier d'assistant médical
accessible aux infirmiers
(dossier 2-712 secrétaire méd.)

+ suppress^o du concours d'aux de puériculture

(à former)

Infirmier·ère et puériculteur·trice



© Monkey Business / Fotolia

Pour devenir infirmier·ère, il faut obtenir un diplôme d'État à l'issue de 3 ans de formation. Le concours d'entrée dans les écoles ~~est~~ supprimé et l'accès se fait désormais sur dossier. Les infirmier·ère-s peuvent se spécialiser dans de nombreux domaines et leur expertise a été valorisée à travers la création du statut d'infirmier·ère de pratique avancée.

ok (PLUS DE 700 000
INFIRMIER·ÈRE·S

SPECIALITÉS RECHERCHÉES

21 385
ok (PLUS DE 20 000
PUÉRICULTEUR·TRICE·S



- Gériatrie
- Cardiologie
- Psychiatrie
- Soins en handicap
- Soins de suite et de réadaptation

ok (65,1)
18% en activité libérale ou mixte (17,6)
17% autres salarié·e-s (17,1)

Souce = Drees (2018).

ok (63,8%)
31% autres salarié·e-s (31,3%)
5% en activité libérale ou mixte (4,7%)

Souce = Drees

Suppression du concours d'entrée en Ifsi

Depuis la rentrée 2019, l'accès aux instituts de formation en soins infirmiers (Ifsi) se fait sur dossier via la plateforme Parcoursup. Le concours d'accès a été supprimé (sauf pour la formation continue).

Métiers et emploi

Infirmier·ère

La France compte plus de 700 000 infirmier·ère-s en exercice. Ils-elles travaillent principalement à l'hôpital, mais aussi en entreprise ou en libéral. ~~Voir liste 1 du carnet d'adresses.~~

La profession

À l'hôpital, l'infirmier est un maillon essentiel de la chaîne de santé. Il apporte son concours à l'élaboration des diagnostics et dispense les soins aux patients: prise de la tension et de la température, réalisation des pansements, des prélèvements sanguins et des injections, préparation et distribution des médicaments, préparation au bloc opératoire... Il surveille l'état clinique des malades et transmet aux médecins les informations destinées à garantir leur suivi. Il assure aussi le lien entre le malade et le milieu hospitalier, écoute les familles, propose un accompagnement psychologique...

L'infirmier participe aux soins des patients de façon intensive, mais il est aussi astreint à des travaux administratifs. Il surveille les équipements, la gestion des stocks de médicaments et des dossiers médicaux.

S'il travaille en collaboration avec une équipe pluri-disciplinaire (médecins, chirurgiens, anesthésistes, kinésithérapeutes...), l'infirmier encadre lui-même des aides-soignants.

Salaire brut mensuel débutant: 1 700 € environ (à l'hôpital). L'exercice en libéral est plus rémunérateur.